




♂ **RÈGLEMENT – COURSE ET MARCHÉ CARITATIVE**

1. **Organisation**

La manifestation **course et marche caritative** est organisée par la commune / association.
Elle se déroulera à la date indiquée sur l’affiche, au départ du site prévu.

2. **Épreuves**

L’événement comprend :

-  **Marche 5 km**
-  **Course 5 km**
-  **Course 8 km**

Les parcours sont accessibles à tous, sur routes et/ou chemins balisés.

3. **Horaires**

Les départs sont fixés comme suit :

- Marche 5 km : 8h30
 - Course 8 km : 9h00
 - Course 5 km : 9h30
-

4. **Conditions de participation**

- Épreuve ouverte à tous
 - Les mineurs doivent fournir une autorisation parentale
 - Les participants doivent être en bonne condition physique
-

5. **Inscriptions**

- Inscriptions **en ligne via ATS Sport**
 - Toute inscription est ferme et définitive
-

6. **Sécurité**

- Un dispositif de secours est prévu
 - Chaque participant s’engage à respecter le code de la route et les consignes des bénévoles
 - Les participants doivent adapter leur allure à leur condition physique
-

7. 🕒 Chronométrage

👉 Les épreuves sont **non chronométrées**
Aucun classement officiel ne sera établi.

8. ♻️ Respect de l'environnement

- Il est interdit de jeter des déchets sur le parcours
 - Merci de respecter la nature et les lieux traversés
-

9. ⚖️ Responsabilité

- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou perte
 - Chaque participant participe sous sa propre responsabilité
-

10. 📷 Droit à l'image

En s'inscrivant, les participants autorisent l'organisation à utiliser les images prises lors de l'événement à des fins de communication.

11. ❤️ Esprit de l'événement

Cette manifestation est avant tout **solidaire et conviviale**.

👉 L'objectif est de participer dans la bonne humeur pour soutenir une belle cause.